Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SERPOL GEL II

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0066

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	-
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	,
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	-
5.1. Consignes d'utilisation	-
5.2. Mesures de gestion des risques	-
E 2. Indications aná aifigues relativas aux affata directo au indirecto. Los instructions de promiero	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	-

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SERPOL GEL II	
SERPOL GEL W	
CURATIM IF GEL	
GEL TRAITEMENT DU BOIS	

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de	Nom	MYLVA S.A.		
l'autorisation	Adresse	Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne		
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0066			
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0014632-0000			
Date de l'autorisation	30/11/2023			
Date d'expiration de l'autorisation	28/07/2025			

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	MYLVA S.A.
Adresse du fabricant	Via Augusta, 48 08006 Barcelone Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Sant Galderic 23, Polígono Industrial Ponent, Sant Pol de Mar 08395 Barcelone Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (Denmark) (Acting for Tagros Chemicals India Limited (Inde))
Adresse du fabricant	Odinsvej 23 DK-8722 Hedensted Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Tagros Chemicals India Limited A4 / 1 & 2 SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, PACHAYANKUPPAM 607 005 CUDDALORE Tamil Nadu Inde
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen PMP (Janssen Pharmaceutica NV)
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 B-2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Sevencontinent Green Chemical Co. Ltd., North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 Zhangjiagang Chine
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	8 Vreeland Road P.O. Box 955, Florham Park 07932 New Jersey États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3- (2,2-dichlorovinyl)-2,2- diméthylcyclopropanecar boxylate de 3- phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,35
1-[[2-(2,4- dichlorophényl)-4-propyl- 1,3-dioxolane-2- yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,85
Carbamate de 3-iodo-2- propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,4

Naphtalène	Naphtalène	Substance non active	91-20-3	202-049-5	0,006
Solvant isoparaffinique	Hydrocarbure, C12-C16, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Substance non active	64742-47-8	927-676-8	70,534

2.2. Type de formulation

GD - Gel pour application directe

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient de la Perméthrine, de l'IPBC, du propiconazole, du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et du mélange de 5-Chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Methyl-2Hisothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif – Application superficielle (brossage/rouleau) – Professionnel – Intérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée compris stade de développement) Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Intérieur Domaine d'utilisation Traitement préventif - classe d'usage 1 et 2 Bois résineux Méthode d'application: Application manuelle Méthode(s) d'application Description détaillée: Traitement superficiel par brossage/rouleau Taux d'application: 200g de produit /m² de bois traité Taux et fréquences Dilution (%): .d'application Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 200g de produit /m² de bois traité soit 250mL/m² Professionnel Catégorie(s) d'utilisateurs Seau en polypropylène de 5 mL, 7 mL, 7,5 mL, 10 mL, 25 mL, 40 mL, 50 mL, 75 mL, Dimensions et matériaux 100 mL, 125 mL, 150 mL, 175 mL, 200 mL, 250 mL, 300 mL, 350 mL, 400 mL, 500 mL, 650 mL, 750 mL, 1000 mL; 1 L, 2 L, 5 L, 7 L, 7.5 L, 10 L, 25 L, 50 L, 60 L, 100 L, 200 L d'emballage 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-	
	cations spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, secours et les mesures d'urgence pour protéger
-	
4.1.4 Le cas échéant, les inst emballage	ructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son
-	
4.1.5 Le cas échéant, les con dans des conditions normale	ditions de stockage et la durée de conservation du produit s de stockage
-	
4.2 Description de l'utilisation Utilisation 2 - Traitement curatif	– Application superficielle (brossage/rouleau) –Professionnels
Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée
	Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Le bois traité se trouve à l'intérieur d'un bâtiment et peut être exposé à une humidité
Méthode(s) d'application	occasionnelle mais pas aux intempéries. Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Traitement curatif par brossage/rouleau
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 250 g de produit /m² de bois traité Dilution (%):

	Nombre et frequence des applications: <u>Dose d'application</u> : 250 g de produit /m² de bois traité soit 300 mL/m²			
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel			
Dimensions et matériaux d'emballage	Seau en polypropylène de 5 mL, 7 mL, 7,5 mL, 10 mL, 25 mL, 40 mL, 50 mL, 75 mL, 100 mL, 125 mL, 150 mL, 175 mL, 200 mL, 250 mL, 300 mL, 350 mL, 400 mL, 500 mL, 650 mL, 750 mL, 1000 mL; 1 L, 2 L, 5 L, 7 L, 7.5 L, 10 L, 25 L, 50 L, 60 L, 100 L, 200 L			
4.2.1 Consignes d'utilisatior	n spécifiques			
-				
4.2.2 Mesures de gestion de	es risques spécifiques			
-				
	lications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, s secours et les mesures d'urgence pour protéger			
-				
4.2.4 Le cas échéant, les ins emballage	structions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son			
-				
4.2.5 Le cas échéant, les co dans des conditions normal	nditions de stockage et la durée de conservation du produit es de stockage			
-				

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4) (matériau des gants et de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Mettre en place une ventilation adéquate pendant et après l'application, jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches.
- Garder les enfants et les animaux de compagnie à distance des structures traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
- Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'EXPOSITION PROUVEE OU SUSPECTEE: Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

ſ	 Durée de conservation : 4 ans. 	
ı	 Protéger du gel. 	
ı		
ı		

6. Autres informations

_			